

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL
DES HAUTS-DE-FRANCE

Séance du 28 février 2019

Avis n°2019-04

Avis du CSRPN Hauts-de-France sur le plan de gestion de la Réserve Naturelle Régionale de Grande Synthe (Nord) pour la période 2016-2020.

Après avoir entendu la présentation du projet du plan de gestion et suite aux échanges avec le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais, le CSRPN relève la qualité du document produit et émet donc un **avis favorable** à la mise en œuvre de ce plan de gestion pour la période 2016-2020, **sous réserve toutefois que, pour l'élaboration du prochain plan de gestion, les gestionnaires s'engagent à :**

- renforcer les éléments d'analyses sur la qualité de l'eau et les aspects hydrauliques voire hydro-géologiques, en lien avec les niveaux d'eau (relevés limnimétriques), la répartition des eaux saumâtres (répartition et points d'arrivées des eaux salées)..., ceci en vue de permettre une restauration des végétations humides dans des bons états de conservation ;
- à défaut d'avoir des éléments précis relatifs à l'historique du site, réaliser des sondages pédologiques afin de mieux cerner les incidences des anciennes activités agricoles ou autres sur le site de manière à juger de la naturalité des horizons superficiels et affiner les arbitrages à venir concernant les potentiels de restauration ;
- être beaucoup plus ambitieux concernant la restauration et la gestion des milieux saumâtres mais aussi de l'ensemble des complexes de dunes, sous réserves que les conditions édaphiques le permettent ;
- compléter l'analyse sur les enjeux concernant la malacofaune, les mammifères, et en particulier les chiroptères, qui sont actuellement sous-évalués au regard de l'usage du site par le Murin des marais (présence de terrains de chasse) ;
- analyser plus finement les enjeux liés aux espèces de flore menacée associées aux complexes littoraux, en particulier concernant la Sagine noueuse, le Gnaphale jaunâtre ou encore l'Erythrée littorale ;
- réaliser un descriptif plus détaillé concernant les facteurs d'influence de la gestion (conditions édaphiques, fréquentation, contraintes éventuelles liées au contexte SEVESO, activités pastorales...) ;
- inviter les co-gestionnaires (ville de Grande-Synthe) à participer au débat lors du prochain passage en CSRPN.

Fait le 25 août 2019
à Amiens

Le Président du CSRPN Hauts-de-France,



Franck SPINELLI